

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS.....	V
PRÉFACE	IX
AVANT-PROPOS	XI
LISTE DES PRINCIPALES ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES	XIX
INTRODUCTION GÉNÉRALE	1
Section I. Un concept philosophique saisi par le droit international public...	5
§ 1. <i>Du débat philosophique à la sphère juridique : approche historique du concept d'humanité</i>	5
I. Les racines théologiques et philosophiques du concept d'humanité.....	5
A. Les approches païennes et religieuses du concept d'humanité.....	6
1. Cosmopolitisme et humanité sous l'Antiquité	6
2. Unité du genre humain et doctrine chrétienne.....	8
B. Les approches laïcisées du concept d'humanité	10
1. L'humanité au fondement du droit	10
a) <i>La communauté du genre humain comme finalité</i>	11
b) <i>L'humanité harnachée à la souveraineté</i>	12
2. L'humanité entre unité et diversité.....	16
a) <i>La marche vers une humanité unie</i>	16
b) <i>L'humanité dans sa diversité</i>	17
II. L'introduction du concept d'humanité dans le champ juridique	20
A. Les prémices du concept d'humanité avant 1945	20
1. Les principes humanitaires.....	20
2. L'œuvre « civilisatrice » de la Société des Nations.....	22
B. La maturation du concept d'humanité après 1945.....	23
1. L'entrée du concept d'humanité dans le système juridique international	24
a) <i>La Seconde Guerre mondiale comme évènement déclencheur</i>	24
b) <i>Une approche humaniste du concept</i>	25
2. L'approfondissement du concept d'humanité dans le système juridique international.....	26
a) <i>L'approche économique du concept</i>	26
b) <i>L'approche socio-politique du concept</i>	27

§ 2. Du langage ordinaire au vocabulaire juridique : approche terminologique du concept d'humanité	29
I. L'humanité, un terme à contenu variable.....	29
A. Le caractère flou du terme « humanité »	30
1. Polysémie du terme « humanité » : le genre humain, la nature humaine, la philanthropie... ..	30
a) <i>La triple signification du terme « humanité »</i>	30
b) <i>Les liens entre les diverses acceptions du terme</i> <i>« humanité »</i>	32
2. Délimitation du champ conceptuel de l'humanité : entre la communauté, l'individu, les peuples... ..	33
a) <i>Homme, humain, être humain, personne humaine,</i> <i>individu et humanité</i>	34
b) <i>Communauté internationale, société internationale,</i> <i>société civile internationale, communauté humaine,</i> <i>peuple et humanité</i>	35
B. La réception juridique du terme « humanité ».....	38
1. Humanité juridique et humanité biologique	38
a) <i>La prise en compte des données biologiques</i>	38
b) <i>La construction d'une humanité symbolique</i>	39
2. Humanité juridique et humanité philosophique	41
a) <i>Immanence et transcendance de l'humanité</i> <i>dans le champ juridique</i>	41
b) <i>Dimensions transpatiale et transtemporelle</i> <i>de l'humanité dans le champ juridique</i>	42
II. L'humanité, un concept juridique	43
A. La nature conceptuelle de l'humanité	43
B. Une fonction de systématisation	45
Section 2. Un concept subversif saisi par le droit international public.....	47
§ 1. Un concept idéologique en droit international public	47
I. Le concept d'humanité entre mythe et fiction juridique	47
A. L'humanité comme système de valeurs	47
B. L'humanité comme travestissement du réel.....	49
II. La « dialectique ouverte » comme méthode d'étude du concept d'humanité	52
A. Les limites des méthodes concurrentes.....	53
B. Les implications de la « dialectique ouverte ».....	54
1. Un « regard d'ouverture »	55
2. Une approche positiviste.....	57
§ 2. Un facteur de complexification de l'ordre juridique international.....	59
I. La dialectique de l'humanité et de la souveraineté en droit international public	59
A. Une aspiration commune à l'universalité	60
B. Des logiques potentiellement contradictoires.....	61

II. La dialectique de l'humanité et de l'individu en droit international public	62
A. L'humanité et la mise en œuvre des libertés individuelles	63
B. L'humanité et la mise en œuvre des règles économiques internationales.....	63

PREMIÈRE PARTIE
L'HUMANITÉ, PRINCIPE FONDAMENTAL
DU DROIT INTERNATIONAL PUBLIC

TITRE I : LES EFFETS NORMATIFS DE L'HUMANITÉ DANS L'ORDRE JURIDIQUE INTERNATIONAL.....	71
---	-----------

Chapitre 1. La protection de la dignité humaine, paradigme de l'intégration de l'humanité en droit international.....	73
--	-----------

Section 1. L'humanité, catalyseur des droits de l'homme	75
---	----

§ 1. <i>Dignité humaine et droits de l'homme : deux espaces conceptuels distincts.....</i>	76
--	----

I. La spécificité de la dignité humaine par rapport aux droits de l'homme	76
--	----

A. La distinction entre dignité humaine et droits de l'homme....	76
--	----

1. Les limites des doctrines de la filiation entre dignité et droits de l'homme	76
--	----

a) <i>La thèse de la dignité comme fondement des droits de l'homme</i>	77
--	----

b) <i>La thèse de la double dimension de la dignité (entre individu et humanité)</i>	80
--	----

2. La dignité comme instrument de l'humanité, les droits de l'homme comme outil de la liberté	81
--	----

a) <i>L'humanité et la liberté dans les droits de l'homme</i>	81
---	----

b) <i>La dignité appréhendée sur le « plan » de l'humanité</i>	82
---	----

B. La distinction entre droits de l'homme et droits de l'humanité...	83
--	----

1. La genèse de la confusion entre droits de l'homme et droits de l'humanité : la théorie des « droits de l'homme de la troisième génération »	83
--	----

a) <i>La notion de « droit de l'homme de la troisième génération » et sa critique</i>	83
---	----

b) <i>L'analyse des « droits de l'homme de la troisième génération » en termes de « droits de l'humanité » comme réponse aux critiques</i>	85
--	----

2. La différence de nature entre droits de l'homme et droits de l'humanité	85
---	----

a) <i>Une continuité philosophique et juridique</i>	85
---	----

b) <i>Une différence de titulaires et de fonctions</i>	86
--	----

II. La dignité comme droit de l'humanité.....	86
A. La notion de « droit de l'humanité » en droit international	86
1. Les caractéristiques juridiques des droits de l'humanité ...	89
a) <i>Des droits collectifs</i>	89
b) <i>Des droits intergénérationnels</i>	89
2. La portée des droits de l'humanité.....	89
a) <i>Le champ d'application des droits de l'humanité</i>	90
b) <i>La juridicité des droits de l'humanité</i>	92
B. La qualification de droit de l'humanité appliquée à la dignité humaine	95
1. Les manifestations juridiques de la dignité comme droit de l'humanité	96
a) <i>Les indices terminologiques et normatifs</i>	96
b) <i>Les caractéristiques juridiques de la dignité</i>	97
2. Les conséquences juridiques de la dignité comme droit de l'humanité	98
§ 2. <i>Dignité et droits de l'homme : des relations normatives ambivalentes</i>	99
I. Les finalités convergentes de la dignité humaine et de la protection de l'intégrité de la personne.....	99
A. La relation symbiotique entre droit de l'humanité à la dignité et droits de la personne à l'intégrité.....	99
1. Interactions entre droit de l'humanité à la dignité et droits de l'individu à son intégrité	100
a) <i>Synergie entre droits de l'humanité et droits de l'homme</i> ...	100
b) <i>Synergie entre droit à la dignité et droits à l'intégrité</i>	101
2. Absence de remise en cause de l'autonomie du droit de l'humanité à la dignité	102
a) <i>Autonomie des droits de l'humanité à l'égard des droits de l'homme</i>	102
b) <i>Autonomie de la dignité humaine à l'égard des droits de l'homme</i>	103
B. La dimension nouvelle des droits relatifs à l'intégrité de la personne sous l'effet de la dignité humaine.....	104
1. L'enrichissement des droits relatifs à l'intégrité de la personne.....	104
2. La protection renforcée des droits relatifs à l'intégrité de la personne.....	106
II. Les rapports potentiellement antinomiques entre dignité humaine et libertés individuelles.....	107
A. Les écueils d'une hiérarchie préétablie entre dignité humaine et libertés individuelles	108
1. La tentation d'une conception absolutiste de la dignité humaine.....	108
2. Les dérives liberticides	109
B. La conciliation pragmatique de la dignité humaine et des libertés individuelles en droit positif.....	109

1. Un équilibre évolutif entre dignité humaine et libertés politiques	110
2. Un équilibre fragile entre dignité humaine et liberté de disposer de son corps.....	112
a) <i>La dignité de l'embryon humain et la liberté de disposer de son corps</i>	112
b) <i>La « renonciation à sa propre dignité » et la liberté de disposer de son corps</i>	113
Section 2. L'humanité, principe modérateur des conflits armés	116
§ 1. <i>La dignité préservée : les « considérations d'humanité »</i>	119
I. Les contours juridiques des « considérations d'humanité ».....	119
A. Une terminologie fluctuante : des « lois de l'humanité » aux « considérations élémentaires d'humanité ».....	119
1. De l'« humanité » à l'« humanitude » : la terminologie doctrinale.....	120
2. Des « principes de l'humanité » au « traitement humain » : la terminologie du droit positif	121
B. Une portée évolutive : de la règle morale à la règle juridique	125
1. La portée des « principes de l'humanité » de la clause de Martens.....	125
a) <i>La positivité de la clause</i>	125
b) <i>Les effets normatifs de la clause</i>	126
2. La portée des « considérations élémentaires de l'humanité »...	129
II. Les finalités convergentes de la dignité humaine et des « considérations d'humanité ».....	133
A. La relation symbiotique entre droit de l'humanité à la dignité et protection de la personne par les « considérations d'humanité ».....	134
1. Les interactions entre droits de l'humanité et normes humanitaires	134
a) <i>Le droit de l'humanité à l'environnement en droit international humanitaire</i>	134
b) <i>Le droit de l'humanité à la conservation en droit international humanitaire</i>	135
2. Les interactions entre droit à la dignité et normes humanitaires	136
a) <i>Les critères d'identification des « considérations d'humanité »</i>	136
b) <i>Le contenu des « considérations d'humanité »</i>	138
B. La protection renforcée des « considérations d'humanité » sous l'effet de la dignité humaine.....	139
1. L'extension du champ de protection	139
2. L'intangibilité des droits	140
§ 2. <i>La dignité bafouée : les nécessités militaires</i>	141
I. « Considération d'humanité » et « nécessité militaire » : deux notions concurrentes au sein du droit international humanitaire ...	142

A.	Les ambiguïtés de la notion de nécessité militaire dans ses rapports au principe d'humanité.....	142
1.	Une notion juridique	142
2.	Une notion équivoque.....	143
B.	Les rapports potentiellement antinomiques entre principe d'humanité et principe de nécessité militaire	144
1.	Existence des deux principes en droit humanitaire	144
2.	Existence d'une contradiction en droit humanitaire	145
II.	« Considération d'humanité » et « nécessité militaire » : le droit international humanitaire en quête d'un juste équilibre	146
A.	Un effort de conciliation en droit conventionnel.....	146
1.	La nécessité militaire comme exception au principe d'humanité.....	146
2.	Les règles de compromis entre humanité et nécessité militaire	148
B.	Une contradiction latente en droit coutumier	149
Chapitre 2.	La protection des « Lois fondamentales de l'humanité », matérialisation de l'intégration de l'humanité en droit international.....	153
Section 1.	La reconnaissance ambivalente des « lois fondamentales de l'humanité »	153
§ 1.	<i>Des normes consensuelles</i>	154
I.	Les « lois fondamentales de l'humanité », manifestation de l'existence de « bornes infranchissables »	154
A.	Des normes de référence dans l'ordre juridique international... ..	154
1.	La notion de « loi fondamentale de l'humanité » : considérations terminologiques autour d'un néologisme	154
a)	<i>Des lois fondamentales</i>	154
b)	<i>...de l'humanité</i>	155
2.	Les caractères des « lois fondamentales de l'humanité » : des normes positives, intangibles et transversales	156
a)	<i>La positivité et l'intangibilité des « lois fondamentales de l'humanité » : l'existence de « standards fondamentaux d'humanité »</i>	157
b)	<i>La transversalité des « lois fondamentales de l'humanité » : le contexte du « nouvel ordre humanitaire international »</i>	157
B.	Une fonction de régulation de l'ordre juridique international... ..	159
1.	Contourner les obstacles conventionnels	159
2.	Comblent les carences conventionnelles.....	160
II.	Les « lois fondamentales de l'humanité », traduction juridique de l'« irréductible humain »	162
A.	La protection de l'humain contre l'instrumentalisation	162
1.	La protection de l'humain contre l'avilissement : l'interdiction de la torture et des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.....	162
a)	<i>La portée absolue de l'interdiction de la torture : une frontière juridique entre l'humain et l'inhumain</i>	162

b) <i>La gradation du degré d'atteinte à l'humanité : le découplage torture/peines ou traitement cruel, inhumain ou dégradant</i>	165
2. La protection de l'humain contre la réduction à l'état d'objet : l'interdiction de l'esclavage et de la traite des esclaves	167
a) <i>L'esclavage comme atteinte à l'humanité</i>	167
b) <i>Les pratiques constitutives d'esclavage</i>	168
B. La protection de l'humain contre l'exclusion	169
1. La protection de l'humain contre l'exclusion physique : l'interdiction des atteintes arbitraires à la vie humaine	169
a) <i>Le caractère relatif de la protection juridique de la vie humaine</i>	170
b) <i>La protection juridique de la vie humaine comme « loi fondamentale de l'humanité »</i>	170
2. La protection de l'humain contre l'exclusion symbolique : l'interdiction de la discrimination	172
a) <i>La discrimination : une atteinte à l'unité de la famille humaine</i>	173
b) <i>L'interdiction de la discrimination : une « loi fondamentale de l'humanité »</i>	174
§ 2. <i>Une portée controversée</i>	175
I. L'universalité menacée des « lois fondamentales de l'humanité »	175
A. Le spectre d'une universalité abstraite des « lois fondamentales de l'humanité »	176
1. L'universalité formelle des « lois fondamentales de l'humanité »	176
a) <i>Le respect de l'humain, un fond commun à toutes les civilisations</i>	176
b) <i>L'universalité des « lois fondamentales de l'humanité » : un postulat en droit international public</i> ...	177
2. Les obstacles à l'universalité matérielle des « lois fondamentales de l'humanité »	178
a) <i>Les limites d'une conception éthérée des « lois fondamentales de l'humanité »</i>	178
b) <i>La reconnaissance du droit à la différence</i>	179
B. Vers une universalité plurielle des « lois fondamentales de l'humanité »	181
1. Les « lois fondamentales de l'humanité » dans la dialectique de l'universel et de la diversité	181
a) <i>L'humanité entre unité et diversité</i>	181
b) <i>L'« humanité ouverte » comme fondement d'une universalité plurielle</i>	182
2. Les conditions juridiques d'un « dialogue des cultures »	183
a) <i>Les présupposés juridiques d'une universalité plurielle</i> ...	183
b) <i>Les voies juridiques de l'harmonisation</i>	184

II. L'autorité contestée des « lois fondamentales de l'humanité »	186
A. Des normes du droit international général.....	186
B. Des normes impératives	187
1. Le régime juridique des « lois fondamentales de l'humanité » comme marque de leur caractère impératif	187
2. Vers une reconnaissance institutionnelle du caractère impératif des « lois fondamentales de l'humanité ».....	190
a) <i>La reconnaissance par les instances internationales</i>	190
b) <i>La reconnaissance par les juridictions internationales</i>	191
Section 2. Les « lois fondamentales de l'humanité » en quête d'efficacité	193
§ 1. <i>Les défis actuels des « lois fondamentales de l'humanité »</i>	193
I. L'humanité transgressée : les biotechnologies et les « lois fondamentales de l'humanité ».....	193
A. Le statut de l'humanité au stade embryonnaire	194
1. L'humanité discutée de l'embryon humain	194
a) <i>L'humanité comme critère d'application des « lois fondamentales »</i>	194
b) <i>L'humanité scindée entre « personne humaine » et « être humain »</i>	195
2. La portée relative des « lois fondamentales de l'humanité » à l'égard de l'embryon humain	197
B. Le statut de la post-humanité	198
1. Le génome humain, nouvel objet des « lois fondamentales de l'humanité ».....	198
a) <i>La diversité génétique de l'humanité et le principe de non-discrimination</i>	199
b) <i>L'eugénisme, l'esclavage et les atteintes à la vie humaine</i>	199
2. Les « lois fondamentales de l'humanité », garde-fou au clonage humain	201
a) <i>Le clonage reproductif, violation des « lois fondamentales de l'humanité »</i>	202
b) <i>Le clonage à but thérapeutique, enjeu pour les « lois fondamentales de l'humanité »</i>	203
II. L'humanité délaissée : la pauvreté et les « lois fondamentales de l'humanité ».....	205
A. La dimension sociale du droit de l'humanité à la dignité	205
1. Le refus d'une conception étroite de la dignité humaine ...	205
2. Le refus d'une conception abstraite de la dignité humaine....	206
B. L'extrême pauvreté comme violation des « lois fondamentales de l'humanité ».....	206
1. Une prise en compte insuffisante du volet social des « lois fondamentales de l'humanité ».....	207
a) <i>Les hésitations jurisprudentielles</i>	207
b) <i>Les obstacles juridiques</i>	208

2. Les conditions d'une efficacité renforcée des « lois fondamentales de l'humanité ».....	209
a) <i>La reconnaissance d'un « droit de vivre »</i>	209
b) <i>La clarification des conditions d'engagement de la responsabilité étatique pour les hypothèses de pauvreté...</i>	211
§ 2. <i>Les droits de l'humanité comme vecteur de l'efficacité des « lois fondamentales de l'humanité »</i>	212
I. Le droit de l'humanité au développement.....	212
A. Un droit de l'humanité.....	212
1. Un droit... ..	213
2. ... de l'humanité.....	214
B. Une conception humaine du développement	217
1. La dimension socio-culturelle du droit au développement : le développement humain	217
a) <i>Le développement humain comme synergie entre droit au développement et droit à la dignité humaine...</i>	217
b) <i>Le clivage développement économique/développement humain dans l'ordre juridique international</i>	218
2. La dimension environnementale du développement : le développement durable	219
II. Le droit de l'humanité à la paix.....	221
A. Les contours du droit à la paix	222
1. La paix par l'humanité	223
2. La qualité de droit de l'humanité.....	224
B. Les corollaires du droit à la paix.....	226
1. Le droit au désarmement	226
2. Le droit à la sécurité humaine	228
TITRE II : LA PROTECTION PÉNALE DE L'HUMANITÉ DANS L'ORDRE JURIDIQUE INTERNATIONAL	231
Chapitre 1. La spécificité de la protection pénale de l'humanité : l'incrimination du crime contre l'humanité	233
Section 1. L'humanité, victime du crime contre l'humanité.....	235
§ 1. <i>Le rejet d'une conception criminogène de l'humanité</i>	236
I. La condamnation internationale d'un « crime de lèse-humanité »	236
A. L'humanité comme objet de l'atteinte.....	236
1. Une victime collective à travers une victime individuelle.....	237
2. Le déséquilibre juridique entre la victime et l'auteur de l'acte.....	239
B. La signification complexe de la référence à l'« humanité »	239
1. Les ambiguïtés du concept d'« humanité »	240
2. De l'humanité-mankind à l'humanité-humanity	241
II. Les intérêts de l'humanité comme biens juridiques protégés ...	242

A. La protection de l'unité du genre humain, finalité de l'incrimination.....	243
1. Préserver l'humanité contre les atteintes à son intégrité	244
2. Prendre en compte la spécificité du crime contre l'humanité.....	245
B. La protection de l'humanité de l'individu, corollaire de l'incrimination.....	245
1. Manifestations des atteintes à la dignité humaine dans le crime contre l'humanité.....	246
2. Caractère « accessoire » des atteintes à la dignité humaine dans le crime contre l'humanité	247
§ 2. <i>L'influence de l'identité de la victime sur les conditions de répression</i>	249
I. L'imprescriptibilité du crime, conséquence de la dimension transtemporelle de l'humanité	249
A. L'humanité, le refus de l'oubli et l'imprescriptibilité	249
1. La reconnaissance du principe d'imprescriptibilité : une remise en cause des mécanismes juridiques traditionnels.....	250
2. Les limites du principe d'imprescriptibilité : la distinction entre humanité juridique et humanité historique.....	251
B. L'imprescriptibilité, les droits de l'homme et la réconciliation nationale	252
1. Le droit de l'humanité à l'imprescriptibilité face aux droits de l'homme.....	252
2. Le droit de l'humanité à l'imprescriptibilité face à l'amnistie...	254
II. Le dépassement de la souveraineté étatique, conséquence de la dimension transpatiale de l'humanité.....	255
A. L'humanité, la compétence pénale universelle et la coopération judiciaire	255
1. L'entraide judiciaire en cas d'atteinte à l'humanité.....	256
2. Le principe de la compétence pénale universelle en cas d'atteinte à l'humanité	257
B. L'humanité, l'immunité étatique et l'ordre hiérarchique	259
1. Atteinte à l'humanité et immunité étatique.....	259
2. Atteinte à l'humanité et ordre hiérarchique	261
Section 2. L'humanité, matrice de la définition du crime contre l'humanité.....	262
§ 1. <i>L'élément politique du crime, manifestation de l'atteinte à l'intégrité du genre humain</i>	262
I. L'exclusion d'un groupe humain : une violation des droits de l'humanité.....	263
A. La dimension collective du crime, vecteur de l'atteinte au genre humain	263
1. Le caractère généralisé ou systématique de l'attaque	263
2. La multiplicité des participants au crime	264
B. La dimension discriminatoire de la politique, caractéristique de l'atteinte au genre humain.....	265
1. Remise en cause critiquable de l'élément discriminatoire	266

2. Tentative avortée de suppression de l'élément politique....	267
II. La domination ou la destruction d'un groupe humain : une violation aggravée des droits de l'humanité	268
A. La destruction d'un groupe humain : le crime de génocide	269
1. Un mode spécifique d'atteinte à l'intégrité de l'humanité ...	269
2. Le caractère impératif de l'interdiction du génocide.....	271
B. La domination d'un groupe humain : le crime d'apartheid	272
1. Un mode spécifique d'atteinte à l'intégrité de l'humanité ...	272
2. Un mode spécifique de domination	272
§ 2. <i>L'acte individuel du crime, manifestation de l'atteinte à la dignité humaine</i>	273
I. Les actes intrinsèquement inhumains	273
A. Les atteintes à la vie.....	273
B. Les atteintes à l'intégrité physique et mentale	274
II. Les actes à caractère discriminatoire.....	276
A. La nature des actes : atteintes aux libertés et aux biens.....	276
B. Le fondement de l'inhumanité des actes : leur caractère discriminatoire	277
1. La discrimination comme atteinte à la dignité humaine ...	278
2. Les caractéristiques de l'intention discriminatoire	279
Chapitre 2. Les limites de la protection pénale de l'humanité : le besoin d'incriminations nouvelles	281
Section 1. Une protection lacunaire de l'humanité : le cadre répressif des atteintes aux « lois fondamentales de l'humanité »	281
§ 1. <i>La répression des atteintes individuelles aux « lois fondamentales de l'humanité » : l'approche dichotomique du droit international pénal...</i>	282
I. La répression en temps de paix : un droit international pénal en retrait	282
A. La dissymétrie entre crime contre l'humanité et atteintes individuelles aux « lois fondamentales de l'humanité »	282
1. La thèse de l'extension de la notion de crime contre l'humanité aux violations individuelles des « lois fondamentales de l'humanité »	282
2. La nécessaire distinction entre crime contre l'humanité et violation individuelle des « lois fondamentales de l'humanité »	284
B. Le rôle subsidiaire du droit international dans la répres- sion des atteintes individuelles aux « lois fondamentales de l'humanité »	285
1. L'encadrement international de la répression des atteintes individuelles : le droit à un recours et à la réparation en cas de « violation flagrante » des droits humains.....	285
2. La répression internationale des atteintes individuelles : une proposition doctrinale fondée	287

II. La répression en temps de conflit armé :	
la notion de « crime de guerre »	288
A. La proximité juridique entre « crime de guerre »	
et « infraction grave »	288
1. La violation des « lois fondamentales de l'humanité »	
comme infraction grave	288
2. La violation des « lois fondamentales de l'humanité »	
comme crime de guerre	289
B. L'indépendance juridique entre le crime de guerre	
et le crime contre l'humanité	290
1. Une confusion originelle entre crime contre l'humanité	
et crime de guerre	290
2. Les différences conceptuelles entre crime de guerre	
et crime contre l'humanité	292
§ 2. <i>La répression des atteintes massives et non discriminatoires</i>	
<i>aux « lois fondamentales de l'humanité » : les insuffisances du droit</i>	
<i>international pénal</i>	293
I. Les faiblesses de la responsabilité individuelle	
en cas d'atteinte massive aux « lois fondamentales de l'humanité »	293
A. Les limites d'une conception extensive du crime	
contre l'humanité	294
B. L'intérêt d'une répression spécifique des violations	
massives non discriminatoires	296
II. L'émergence d'une responsabilité étatique aggravée	
en cas d'atteinte massive aux « lois fondamentales	
de l'humanité »	298
A. L'absence de responsabilité pénale de l'État	298
B. La responsabilité de l'État pour « violation grave	
d'une obligation découlant d'une norme impérative	
du droit international général »	299
Section 2. Une protection confuse de l'humanité : le cadre répressif	
des crimes contre la paix et la sécurité de l'humanité	301
§ 1. <i>La répression des atteintes au développement pacifique de l'humanité</i> ...	304
I. Le recours à des comportements attentatoires	
au développement pacifique de l'humanité	304
A. L'administration arbitraire de populations	304
1. Le colonialisme	305
2. Les expulsions et transferts forcés	307
B. Le terrorisme international	308
II. Le recours à des procédés attentatoires	
au développement pacifique de l'humanité	310
A. L'emploi d'armes nucléaires	310
B. Le trafic illicite de stupéfiants	312
§ 2. <i>La répression des atteintes aux richesses de l'humanité</i>	313
I. Les violations graves du droit de l'humanité à l'environnement ...	313
A. Une protection pénale insuffisante contre l'« écocide »	314

B. La différence de nature entre crime contre l'humanité et crime écologique	315
II. Les violations graves du droit de l'humanité à son patrimoine ...	316
A. Les atteintes au patrimoine culturel de l'humanité	316
B. Les atteintes au « patrimoine symbolique de l'humanité » (le génome humain)	319

DEUXIÈME PARTIE L'HUMANITÉ, SUJET HYPOTHÉTIQUE DU DROIT INTERNATIONAL PUBLIC

TITRE I : L'HUMANITÉ UNIE : LE MYTHE D'UNE INSTITUTION SUPRANATIONALE TITULAIRE DES DROITS DE L'HUMANITÉ	327
---	-----

Chapitre 1. L'humanité dotée d'un patrimoine	329
---	-----

Section 1. L'influence du concept d'humanité sur le champ d'application du patrimoine commun	330
---	-----

§ 1. <i>L'internationalisation des espaces, manifestation du caractère transpatial de l'humanité</i>	331
--	-----

I. La dimension universaliste du concept d'humanité	331
---	-----

A. Le patrimoine du genre humain	331
--	-----

1. L'humanité, un concept riche de sens	331
---	-----

2. L'humanité, un concept « englobant »	333
---	-----

B. La solidarité entre les membres de l'humanité	334
--	-----

1. La fonction « égalitariste » du concept d'humanité	334
---	-----

2. Le caractère « solidariste » du concept d'humanité	335
---	-----

II. L'affectation des espaces au bien de l'humanité	335
---	-----

A. La conquête spatiale au nom de l'humanité	335
--	-----

1. Les activités extra-atmosphériques, apanage de l'humanité tout entière	336
--	-----

a) <i>La signification de la notion d'« apanage de l'humanité »</i>	336
--	-----

b) <i>La portée de la notion d'« apanage de l'humanité »</i>	337
--	-----

2. Les éléments de l'espace extra-atmosphérique, richesses de l'humanité tout entière	339
--	-----

a) <i>La lune et les corps célestes, patrimoine commun de l'humanité</i>	339
--	-----

b) <i>L'orbite des satellites géostationnaires, ressource gérée dans l'intérêt de l'humanité</i>	339
--	-----

B. Les mers et terres « promises » à l'humanité	340
---	-----

1. Les fonds marins, patrimoine commun de l'humanité	341
--	-----

a) <i>Un souci de préserver les intérêts de l'humanité tout entière</i>	341
---	-----

b) <i>Les droits de l'humanité sur les ressources de la Zone ...</i>	342
--	-----

2. La protection des régions polaires, intérêt commun de l'humanité.....	343
a) <i>L'intérêt de l'humanité et le « directoire de l'Antarctique »</i> ...	343
b) <i>L'intérêt de l'humanité et les juridictions étatiques en Arctique</i>	344
§ 2. <i>La transmission des biens collectifs, manifestation du caractère transtemporel de l'humanité</i>	345
I. La dimension prospective du concept d'humanité.....	345
A. Le patrimoine de l'humanité, une promesse à l'égard des générations futures.....	345
1. La portée intertemporelle du patrimoine de l'humanité ...	346
2. L'équité intergénérationnelle dans le patrimoine de l'humanité.....	347
B. Le génome humain comme patrimoine, un archétype de la protection de l'humanité future.....	348
1. Un patrimoine de l'humanité « dans un sens symbolique »...	348
2. Le rapprochement de deux droits de l'humanité : droit au patrimoine et droit à la dignité.....	349
II. La préservation du legs de l'humanité.....	351
A. La protection du legs culturel de l'humanité.....	351
1. Le patrimoine culturel matériel de l'humanité.....	351
a) <i>La protection du « patrimoine mondial de l'humanité tout entière » en période de paix</i>	351
b) <i>La protection des biens « de la plus haute importance pour l'humanité » en période de conflit armé</i>	352
2. Le patrimoine culturel immatériel de l'humanité.....	353
a) <i>La diversité culturelle, « patrimoine commun de l'humanité » : un abus de langage</i>	354
b) <i>Le « patrimoine culturel immatériel », une notion potentiellement innovante</i>	355
B. La protection du legs environnemental de l'humanité.....	357
1. La conservation de l'environnement, droit de l'humanité ...	357
a) <i>Les fondements de la qualité de droit de l'humanité</i>	357
b) <i>Une conception anthropocentrique de l'environnement</i> ...	360
2. L'intérêt commun de l'humanité, fondement de la conservation de la biosphère.....	362
a) <i>Les espaces naturels, « patrimoine mondial de l'humanité tout entière »</i>	362
b) <i>La préservation des ressources vitales, préoccupation commune à l'humanité</i>	363
Section 2. L'influence du concept d'humanité sur la protection juridique du patrimoine commun.....	366
§ 1. <i>Un concept structurant du statut juridique du patrimoine commun</i> ...	366
I. L'humanité, titulaire du patrimoine commun.....	366
A. Le caractère exclusif des droits de l'humanité sur le patrimoine commun.....	367
1. Les contradictions de la thèse du patrimoine des États ...	367

2. Les implications de la thèse de l'humanité titulaire	369
B. Le caractère <i>sui generis</i> des droits de l'humanité sur le patrimoine commun	370
1. Les limites de la thèse de l'humanité propriétaire du patrimoine commun	370
2. La spécificité du titre juridique de l'humanité sur le patrimoine commun	371
II. Le patrimoine commun, matérialisation de l'intérêt de l'humanité	373
A. Le respect des droits de l'humanité sur le patrimoine	374
1. Le principe de non-appropriation du patrimoine commun...	375
2. Le principe du partage équitable des bénéfices issus du patrimoine commun.....	376
B. Le respect des valeurs inhérentes à l'humanité.....	377
1. L'utilisation pacifique du patrimoine commun	377
2. L'utilisation rationnelle du patrimoine commun.....	378
§ 2. Un concept mis en échec par des logiques concurrentes	379
I. La souveraineté étatique, frein à la protection du patrimoine de l'humanité	380
A. Les prétentions étatiques sur le patrimoine commun	380
1. La souveraineté comme obstacle à l'attribution d'espaces à l'humanité	380
2. La « récupération » du patrimoine commun de l'humanité par les souverainetés	381
B. Les aléas de la gestion étatique du patrimoine de l'humanité...	382
1. Les droits souverains sur le patrimoine mondial de l'humanité.....	382
2. Les droits souverains sur les ressources vitales de l'humanité.....	384
II. Le droit marchand, source de déstabilisation du patrimoine de l'humanité.....	385
A. Deux ensembles normatifs en concurrence au sein de l'ordre juridique international	385
1. Le patrimoine commun de l'humanité, vestige du Nouvel ordre économique international	385
2. Règles économiques internationales et protection du patrimoine de l'humanité, des logiques potentiellement contradictaires	386
B. Des tentatives de rapprochement préjudiciables au patrimoine commun de l'humanité	387
1. La stratégie normative : le patrimoine de l'humanité vidé de sa substance.....	387
a) <i>Des qualifications en trompe l'œil</i>	388
b) <i>Des incertitudes juridiques entretenues à dessein</i>	389
2. « Les jeux dans la fragmentation » : le patrimoine de l'humanité inséré dans l'ordre économique international...	391
a) <i>La protection du patrimoine de l'humanité et le droit des investissements internationaux</i>	391

<i>b) La protection des ressources vitales de l'humanité et les règles commerciales internationales.....</i>	391
Chapitre 2. Les défaillances institutionnelles de l'humanité.....	395
Section 1. L'Autorité internationale des fonds marins : les difficultés d'une représentation sectorielle de l'humanité.....	396
§ 1. <i>Une organisation superétatique au service de l'humanité en projet....</i>	397
I. Des approches dissonantes de la représentation de l'humanité	398
A. La structure dirigiste voulue par les pays en développement...	398
B. La structure libérale voulue par les pays développés.....	399
II. La création d'un sujet du droit international agissant pour le compte de l'humanité.....	400
A. L'Autorité internationale des fonds marins, sujet du droit international.....	400
B. La protection de l'intérêt commun de l'humanité, finalité de l'Autorité internationale des fonds marins.....	401
1. Un fonctionnement démocratique.....	401
2. Une approche transgénérationnelle.....	402
§ 2. <i>L'établissement d'une organisation interétatique au service d'intérêts particuliers.....</i>	403
I. La représentativité déficiente de l'humanité.....	404
A. Une structure interétatique.....	404
B. Une structure inégalitaire.....	405
II. La remise en cause de la solidarité humaine.....	406
A. La suppression des dispositions en faveur du développement humain.....	407
B. La suspension de la création de l'Entreprise.....	408
Section 2. La représentation globale de l'humanité : une perspective vouée à l'échec.....	409
§ 1. <i>L'Organisation des Nations Unies : une gardienne impuissante de l'humanité.....</i>	410
I. Préserver l'humanité d'indicibles souffrances.....	410
A. La Charte des Nations Unies comme constitution de l'humanité.....	410
1. La reconnaissance des principes fondamentaux de l'humanité.....	411
2. La primauté de la Charte sur les autres traités.....	412
B. Une ébauche de centralisation institutionnelle.....	413
1. Une confédération planétaire.....	413
2. La séparation des trois pouvoirs.....	414
II. Garantir le principe de l'égalité souveraine.....	416
A. L'omniprésence étatique.....	416
1. La bivalence de la Charte : un accord entre États axé sur l'humanité.....	416
2. L'Organisation des Nations Unies : un lieu d'affrontement des souverainetés.....	417

B. Les limites de la centralisation onusienne	417
1. Le recours à la force : contrat social et individualisme étatique	417
2. La structure institutionnelle de l'ONU : confusion des pouvoirs et instrumentalisation organique.....	419
§ 2. <i>La personnification de l'humanité dans une institution sui generis : une proposition doctrinale discutable</i>	420
I. La personnalité juridique de l'humanité en question	420
A. L'humanité, une entité à la personnalité controversée.....	420
1. La doctrine favorable à la reconnaissance de la personnalité juridique de l'humanité.....	421
2. Les objections à la reconnaissance de la personnalité juridique de l'humanité.....	422
B. L'humanité, un sujet passif du droit international public	423
1. Des divergences sur la notion de « personnalité juridique internationale ».....	423
2. Une entité titulaire de droits mais dépourvue de la capacité d'agir	424
II. Les limites d'une construction institutionnelle de l'humanité...	426
A. Les dangers d'un « super-État mondial ».....	426
1. Les types idéaux d'humanité institutionnelle	427
2. Les dérives inhérentes à une humanité institutionnelle	429
B. La représentation impossible des générations futures	432
1. Une prise en compte croissante des droits de l'humanité future	432
2. Les contradictions d'une institutionnalisation des générations futures	434
TITRE II : L'HUMANITÉ PLURIELLE : LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE GARANTE DES DROITS DE L'HUMANITÉ.....	439
Chapitre 1. La communauté des états garante des droits de l'humanité : le prisme des intérêts nationaux	441
Section 1. Les États comme intendants de l'humanité	442
§ 1. <i>La gestion étatique des droits de l'humanité : « la conjonction de l'éthique et du pouvoir »</i>	442
I. Le dédoublement fonctionnel des États comme mode de gestion des droits de l'humanité.....	442
A. Le filtre étatique.....	442
B. Une logique du mandataire.....	443
II. Un palliatif imparfait des carences institutionnelles de l'humanité	445
A. Une technique de « droit commun ».....	445
B. Une technique « fruste »	446
§ 2. <i>Les « ingérences » étatiques dans l'intérêt de l'humanité : une pratique ambiguë</i>	447

I. Une forme d'ingérence désormais classique : l'« ingérence humanitaire ».....	448
A. Un droit au nom de l'humanité	448
B. Un droit aux contours incertains	450
II. Les nouvelles formes d'ingérence : de l'« ingérence écologique » à l'« ingérence culturelle »	451
A. La protection du droit de l'humanité à l'environnement : l'« ingérence écologique »	451
B. La protection du droit de l'humanité à son patrimoine : l'« ingérence culturelle ».....	454
Section 2. Le recours étatique à la force armée au nom de l'humanité	455
§ 1. <i>Les fondements mouvants de l'intervention d'humanité</i>	457
I. Le principe d'humanité : une base juridique fragile.....	457
A. L'absence d'autorisation explicite.....	458
1. L'absence d'autorisation conventionnelle.....	458
2. L'absence d'autorisation coutumière.....	459
B. L'existence de normes d'humanité opposables <i>erga omnes</i>	463
1. Un fondement proposé en doctrine.....	464
2. Un fondement rejeté en droit positif.....	465
II. La « responsabilité de protéger » : la nouvelle base juridique de l'intervention d'humanité.....	468
A. Un changement d'approche : du droit au nom de l'humanité à la responsabilité envers l'humanité.....	468
B. Une portée ambiguë : du droit au devoir de protéger l'humanité	469
§ 2. <i>Les finalités ambivalentes de l'intervention d'humanité</i>	471
I. Les faiblesses de l'encadrement juridique de l'intervention d'humanité.....	471
A. L'autorité chargée d'identifier les intérêts de l'humanité	471
B. L'inhumanité comme critère de l'intervention.....	474
II. Les échecs de la mise en œuvre de l'intervention d'humanité.....	475
A. La sélectivité discriminante des interventions	475
1. Les intérêts mêlés	476
2. L'« humanité à la carte »	477
B. Les conséquences humanitaires des interventions	479
1. Les « dommages collatéraux »	479
2. L'« occupation d'humanité »	481
Chapitre 2. La communauté humaine garante des droits de l'humanité : les conditions prospectives de réalisation du concept d'humanité	485

Section 1. L'ajustement de l'ordre juridique international aux exigences de l'humanité.....	486
§ 1. L'établissement d'un « ordre public de l'humanité » : examen circonspect d'une super-légalité.....	487
I. L'ordre public international, assise juridique des droits de l'humanité.....	487
A. Le caractère objectif des droits de l'humanité, marque de leur appartenance à l'ordre public.....	487
1. Humanité et réciprocité : un oxymoron juridique.....	487
2. Humanité et non-réciprocité : l'« humanisation » des obligations internationales.....	489
B. Le caractère impératif des droits de l'humanité, marque de leur appartenance à l'ordre public.....	491
1. Humanité et <i>jus cogens</i> : une parenté originelle.....	492
2. Humanité et <i>jus cogens</i> : une reconnaissance embryonnaire.....	492
II. Le « droit commun de l'humanité », fondement de l'ordre public international.....	494
A. Un « droit commun de l'humanité » en gestation.....	494
1. La notion de « droit commun de l'humanité ».....	494
2. Les caractéristiques du « droit commun de l'humanité »....	497
B. Les limites d'un agencement hiérarchique entre droit interétatique et « droit de l'humanité ».....	500
1. Critiques d'une subordination du droit interétatique au « droit de l'humanité ».....	501
a) <i>Un droit supra-étatique</i>	501
b) <i>Un ordre juridique unifié</i>	503
2. Portée d'une coordination entre droit interétatique et « droit de l'humanité ».....	504
a) <i>Un modèle vraisemblable</i>	504
b) <i>Un modèle novateur</i>	506
§ 2. L'adaptation des règles secondaires aux droits de l'humanité : un processus en cours.....	507
I. L'humanité et le droit des traités internationaux.....	508
A. L'influence de l'humanité transpatiale sur le droit des traités.....	509
1. L'universalité de l'humanité et la « mondialisation es traités ».....	509
a) <i>L'intérêt commun de l'humanité face à la relativité des traités</i>	509
b) <i>L'intérêt commun de l'humanité face aux limites des conventions multilatérales générales</i>	511
2. L'intangibilité de l'humanité et les restrictions aux réserves....	513
a) <i>L'encadrement de la formulation des réserves dans les traités conclus dans l'intérêt de l'humanité</i>	513

<i>b) L'inadéquation du contrôle interétatique des réserves dans les traités conclus dans l'intérêt de l'humanité</i>	515
B. L'influence de l'humanité transtemporelle sur le droit des traités	518
1. La pérennité des traités conclus dans l'intérêt de l'humanité comme finalité	519
2. Vers la succession automatique aux traités conclus dans l'intérêt de l'humanité	522
II. L'humanité et le droit de la responsabilité internationale	525
A. L'influence du caractère intangible de l'humanité sur le droit de la responsabilité	525
1. Pour une protection maximale de l'humanité : de l'illicite au risque	525
2. Pour une protection inconditionnelle de l'humanité : une responsabilité absolue	527
B. L'influence du caractère transpatial de l'humanité sur le droit de la responsabilité	532
1. Un droit d'action reconnu à chacun	533
<i>a) L'auteur de la réclamation ou de la sanction en cas d'atteinte à l'humanité</i>	533
<i>b) L'exercice de la protection diplomatique en cas d'atteinte à l'humanité</i>	539
2. ... dans l'intérêt de tous	543
<i>a) Les modalités de la réparation du dommage causé à l'humanité</i>	544
<i>b) Le bénéficiaire de la réparation du dommage causé à l'humanité</i>	547
Section 2. Les prémisses juridiques d'une humanité plurielle	550
§ 1. Une communauté pluraliste garante des droits de l'humanité	550
I. La société civile internationale et la protection juridique de l'humanité	551
A. La société civile, contre-pouvoir aux souverainetés dans la gestion des droits de l'humanité	552
1. La promotion des droits de l'humanité	552
2. La reconnaissance des droits de l'humanité	555
B. La société civile, suppléante des souverainetés dans la mise en œuvre des droits de l'humanité	557
1. L'apport de la société civile à la mise en œuvre des droits de l'humanité	557
2. Les limites de la société civile comme organe de mise en œuvre des droits de l'humanité ...	562
II. Les peuples et la protection juridique de l'humanité	566
A. Les droits des peuples, une catégorie complémentaire des droits de l'humanité	567
1. Des finalités communes	567
2. Des catégories juridiques distinctes	569

B. Les droits de l'humanité, second souffle pour les droits des peuples.....	570
1. Les peuples comme organe de mise en œuvre des droits de l'humanité.....	570
2. L'influence des droits de l'humanité sur les conditions d'exercice des droits des peuples.....	572
§ 2. Un « pluralisme de concertation » autour des droits de l'humanité ...	575
I. Des institutions internationales pluralistes, pendant de la diversité de l'humanité.....	575
A. Les conditions d'une mise en œuvre non discriminatoire des droits de l'humanité.....	576
1. Le renforcement de la représentativité des institutions.....	576
2. Le rééquilibrage de l'architecture institutionnelle.....	579
B. Les conditions d'une mise en œuvre transnationale des droits de l'humanité.....	580
1. La participation des entités non-étatiques aux procédures de décision.....	581
2. La participation des entités non-étatiques aux procédures contentieuses.....	583
II. Une « gouvernance humaine », vecteur d'une nouvelle approche juridique de l'humanité.....	585
A. Un pluralisme juridique à l'échelle planétaire.....	586
1. Un espace public polycentrique.....	587
2. Les diverses temporalités de la norme internationale.....	588
B. Un « pluralisme ordonné » à l'échelle planétaire.....	589
1. L'humanité dans la dialectique du global et du fractionné... ..	590
2. L'humanité au cœur de la « démocratisation » de l'ordre juridique international.....	592
CONCLUSION GÉNÉRALE.....	599
ÉLÉMENTS BIBLIOGRAPHIQUES.....	605
INDEX THÉMATIQUE.....	635
<i>Tome 19. – DELREZ (J.) : Les principes généraux de contentieux international. 1962.</i>	
<i>Tome 20. – CARLBRACH (A.) : Le problème de la fuite et sa place dans la norme du droit international. 1962.</i>	
<i>Tome 21. – POIRIER (R.) : La force internationale d'urgence. 1962.</i>	
<i>Tome 22. – FOUILLON (G.) : La nationalisation et le droit international. Épuisé.</i>	
<i>Tome 23. – SUY (E.) : Les actes juridiques unilatéraux en droit international public. Épuisé.</i>	
<i>Tome 24. – DUTOIT (B.) : La neutralité suisse à l'épreuve contemporaine. 1962.</i>	
<i>Tome 25. – ROUYER-HAMERAY (B.) : Les compétences implicites des organisations internationales. 1962.</i>	
<i>Tome 26. – TOUSSCOZ (J.) : Le principe d'effectivité dans l'ordre international. 1964.</i>	
<i>Tome 27. – VAN DER MENSBRUGGHE (Y.) : Les garanties de la liberté de navigation dans le canal de Suez. 1965.</i>	
<i>Tome 28. – KOVAR (R.) : Le pouvoir réglementaire de la Communauté européenne du Charbon et de l'Acier. 1966.</i>	